



Contrat d'inscription - 2024/2025

Centre Equestre
de Lopou
8 Chemin de Lopou
64450 ARGELOS
Tél : 06 75 05 21 86
Mail : ce.lo pou@gmail.com

| | |
|---|----------------------------|
| Cavalier : Date de naissance : .. / .. / | Responsable légal : |
| NOM : Prénom : | Tél fixe : |
| Adresse : | Portable : |
| Code postal : VILLE : | Courriel : |
| Personne à contacter en cas d'urgence : Nom : Tél : | |
| Précautions médicales particulières : | |
| Acceptez-vous que votre enfant soit pris en photo ? (Entourez votre choix) Oui Non | |
| Si oui, acceptez-vous qu'il soit diffusé sur les sites web du centre équestre ? Oui Non | |
| Niveau équestre : N° de Licence : | |

L'établissement est adhérent de la FFE (Fédération Française d'Équitation) et propose à ses cavaliers de souscrire une licence fédérale de pratiquant et de compétition qui permet de passer les examens fédéraux (Galops), de pratiquer l'équitation en compétition.

Je souscris à la licence de la FFE (25 euros) : OUI NON

Je reconnais avoir été informé(e), conformément à l'article L. 321-4 du Code du sport, de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels mon enfant peut être exposé(e) dans le cadre de la pratique de l'équitation. En effet, la pratique de l'équitation, en tant que sport de pleine nature avec un animal vivant dont les réactions peuvent être imprévisibles peut exposer un cavalier à des risques de dommages corporels et il est vivement recommandé l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance couvrant ces risques.

J'ai déjà réglé les 75 euros d'adhésion au centre équestre le .. / .. / Ou je joins le chèque avec le contrat. (60 euros pour les autres membres de la famille).

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre équestre de Lopou affiché à l'accueil et applicable à chaque personne présente dans l'enceinte du centre équestre de Lopou.

Je suis averti qu'en inscrivant mon enfant au centre équestre de Lopou, une place lui est réservée à un créneau horaire de septembre 2024 à juin 2025.

De ce fait, **si vous êtes absent, la séance est perdue. Aucune séance ne sera rattrapée.**

Toutefois un avoir de 15 euros (qui correspond au montant d'une séance de cours) sera accordé et pourra être décompté d'un stage pendant les vacances uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Je choisis de régler le montant du forfait annuel d'équitation en :

- 1 fois soit 1 chèque de 450 euros
- 2 fois soit 2 chèques de 225 euros
- 3 fois soit 3 chèques de 150 euros

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e)..... reconnais avoir pris connaissance et accepte ce contrat d'inscription.

Date et signature précédée de la mention lu et approuvé :

Les informations recueillies sont confidentielles et restent à seul usage du centre équestre de Lopou.